

TARIFS

Lors de sa séance du 27 novembre 2019, le conseil municipal a établi les tarifs pour l'année scolaire 2020/2021.

RESTAURANT SCOLAIRE

Enfant dont les parents sont domiciliés dans la commune	3,70 €
Enfant dont les parents sont domiciliés hors commune	4,16 €
Enfant occasionnel commune (prévenu – de 48h avant)	4,16 €
Enfant occasionnel hors commune (prévenu – de 48h avant)	4,56 €
Adulte/enseignant	5,78 €
Adulte occasionnel (prévenu – de 48h avant)	5,98 €
Enfant souffrant d'allergie alimentaire (panier repas à moitié fourni)	2,61 €
Enfant souffrant d'allergie alimentaire (panier repas)	1,30 €

APS (ACCUEIL PÉRISCOLAIRE)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

TARIFS A LA DEMI-HEURE

Quotient familial	0 à 490	491 à 680	681 à 850	851 à 1050	1051 à 1250	1251 et +
Tarif	0,77 €	0,81 €	0,84 €	0,86 €	0,89 €	0,91 €

Majoration de 1,50 € pour les inscriptions hors délai.

LES MERCREDIS LOISIRS (Guécélard / Parigné-le-Pôlin)

De 7h30 à 18h30

TARIFS A LA DEMI-JOURNÉE AVEC REPAS

Quotient familial	0 à 490	491 à 680	681 à 850	851 à 1050	1051 à 1250	1251 et +
Tarif	7,80 €	8,84 €	9,99 €	10,92 €	11,96 €	13 €

TARIFS A LA JOURNÉE AVEC REPAS

Quotient familial	0 à 490	491 à 680	681 à 850	851 à 1050	1051 à 1250	1251 et +
Tarif	10,80 €	11,84 €	12,88 €	13,92 €	14,96 €	16 €

Majoration de 1,50 € pour les inscriptions hors délai.

Réduction de 2 € en cas de portage de repas en présence d'un PAI.